



## **Offre de stage : PADT / DAT / SDDTA/ Mission Espaces Naturels et Ruraux** **Thème : Aménagement foncier rural – Développement territorial durable**

### **Contexte**

Depuis la loi relative au Développement des Territoires Ruraux du 23 février 2005, l'aménagement foncier rural relève de la compétence du Département.

Contrairement aux remembrements pratiqués par le passé, l'aménagement foncier ne se limite plus à une redistribution administrativement cadrée des terres pour améliorer le parcellaire agricole.

Il a désormais trois objectifs de même importance (*art. L121-1 du code rural et de la pêche maritime*) :

- améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières,
- assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux,
- contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal.

Quatre modes d'aménagement foncier rural sont inscrits dans le Code rural et de la pêche maritime (CRPM). Jusqu'à ce jour, le Département du Cantal met en œuvre un seul de ces modes qui est l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE).

La mission Espaces Naturels et Ruraux (ENR), rattachée au Service du développement durable du territoire et de l'agriculture de la Direction de l'Action Territoriale, pilote les opérations d'AFAFE et participe également à de nouvelles démarches sur le pastoralisme qui s'engagent dans un cadre régional et pour lequel le Département propose déjà un soutien financier.

Dans ce contexte, le Département souhaite interroger son action en faveur de l'amélioration des conditions d'exploitation de la propriété rurale et de l'aménagement durable du territoire rural, et étudier de nouvelles pistes d'actions.

### **Sujet et missions du stage**

Proposer la mise en œuvre d'outils réglementaires, techniques et financiers opérationnels en faveur de la propriété foncière rurale et du développement durable du territoire rural.

- **Préalables** : réaliser un bilan de la situation foncière rurale du Département (agricole et forestière) et des outils et dispositifs existants en faveur de l'aménagement foncier rural et du développement durable du territoire (collecte et traitement des données techniques et financières et des indicateurs, méthode de consultation des acteurs/partenaires)
- **Bilan et évaluation** : analyse des données recueillies, des indicateurs, des résultats de la consultation et de la pertinence des actions menées par le Département et par les autres acteurs du territoire. Approche globale et par type d'action.
- **Conclusions et propositions** pour une adaptation éventuelle du champ d'action du Département, notamment financier du Conseil départemental.

Travail partenarial avec nombreuses structures cantaliennes / élaboration de comptes rendus et synthèses des échanges / rédaction d'un rapport / animation d'une réunion de présentation de l'évaluation.

### **Niveau d'études du stagiaire**

Master 1 à Master 2 dans le domaine de la gestion des territoires et/ou de l'aménagement et du développement des territoires ruraux

### **Profil**

- Formation supérieure dans le domaine de l'aménagement et du développement local durable
- Connaissances des thématiques agricoles et foncières et environnementales en milieu rural
- Capacité à travailler en équipe appréciée
- Autonomie, capacité de rédaction

### **Période – durée**

- 4 mois minimum / selon calendrier universitaire, à compter de début 2021

Pour toute question relative au contenu du stage, vous pouvez contacter la mission Espaces Naturels et Ruraux, responsable de l'encadrement du stage :

- Aurélie CHEBANCE – Chargée de projet espaces naturels et ruraux,  
Tél. : 04.71.46.49.28 – [achebance@cantal.fr](mailto:achebance@cantal.fr)
- Stéphanie PAULET – Responsable de la Mission espaces naturels et ruraux,  
Tél. : 04.71.46.22.83 – [spaulet@cantal.fr](mailto:spaulet@cantal.fr)

Pour toute question administrative :

- DRH Service Emplois et Compétences  
Tél. : 04.71.46.59.71